

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 27 JUIN 2019**

**Délibération**  
n° 2019.06.196

**Circuit des Remparts**  
**Edition 2019 :**  
**attribution de**  
**subvention à**  
**l'association Circuit**  
**des Remparts**

**LE VINGT SEPT JUIN DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 juin 2019**

**Secrétaire de séance** : Denis DOLIMONT

**Membres présents :**

Jean-François DAURE, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Danièle MERIGLIER

**Ont donné pouvoir :**

Jean-Marie ACQUIER à Gilbert CAMPO, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Jean-Claude COURARI à Jean-François DAURE, Catherine DEBOEVERE à André LANDREAU, Bernard DEVAUTOUR à Marie-Hélène PIERRE, Gérard DEZIER à Yannick PERONNET, Guy ETIENNE à Michel GERMANEAU, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Danielle CHAUVET, Elisabeth LASBUGUES à Laïd BOUAZZA, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARAIS à François NEBOUT, Pascal MONIER à Isabelle LAGRANGE, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Alain THOMAS à Françoise DELAGE, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Denis DUROCHER, Vincent YOU à André BONICHON

**Suppléant(s) :**

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

**Excusé(s) :**

Jean-Marie ACQUIER, Véronique ARLOT, Anne-Sophie BIDOIRE, Xavier BONNEFONT, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Georges DUMET, François ELIE, Guy ETIENNE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Joël GUITTON, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Pascal MONIER, Jean-Philippe POUSSET, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2019**

**DELIBERATION  
N° 2019.06.196**

ECONOMIE

Rapporteur : Monsieur FOURNIE

**CIRCUIT DES REMPARTS EDITION 2019 : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION CIRCUIT DES REMPARTS**

La filière des véhicules anciens représente un secteur d'activité important sur l'agglomération avec notamment la présence de plusieurs entreprises, d'artisans mais aussi l'organisation du circuit des remparts.

En termes de rayonnement et d'activités touristiques, le circuit des remparts attire tous les ans entre 10 000 et 15 000 visiteurs. De plus sur le plan du patrimoine, Angoulême est, avec Pau et Monaco, l'un des derniers circuits homologués en ville et sa notoriété en matière de véhicules anciens est importante.

L'édition 2019 du Circuit des Remparts qui se tiendra du 13 au 15 septembre prochain est une année exceptionnelle car l'évènement fêtera son 80<sup>ème</sup> anniversaire.

Ainsi, au regard des budgets et des participations des autres partenaires publics présentés par les organisateurs, il est proposé que GrandAngoulême accompagne l'association à hauteur de 20 000 € pour l'organisation de cette édition exceptionnelle.

**Considérant que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements,**

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie et emploi du 19 juin 2019,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'attribution d'une subvention de 20 000 € à l'association du Circuit des Remparts pour l'organisation de l'édition 2019. Cette subvention pourra être composée d'une partie de subvention en nature correspondant à la prise en charge des navettes spécialement affrétées pour l'évènement.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer la convention à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**09 juillet 2019**

**Affiché le :**

**09 juillet 2019**